

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE
LIBRE PENSÉE

ET D'ACTION SOCIALE DE LA LOIRE

Salle 15 bis, Bourse du travail, cours Victor Hugo 42 000 Saint-Etienne

Tél. 06 31 79 62 47 - E-mail : librepensee42@gmail.com

<http://fnlp.fr>



Communiqué

Un texte intitulé « ***Pas de Canon français, ni à Riorges ni ailleurs !*** », dénonce la tenue d'un de ses banquets dans la Loire. Il est programmé pour le 5 septembre 2026 à Riorges. Ces banquets sont organisés et financés par l'extrême-droite, avec saluts fascistes, propos racistes, etc.

Le texte dénonçant la tenue du banquet de Riorges est contresigné par plusieurs organisations du mouvement démocratique et antifasciste de la Loire.

Pour la Libre Pensée, il comporte des formulations maladroites qui donnent à ce texte une signification qui va à l'encontre de la liberté de conscience, donc d'opinion et d'expression, que garantit la loi dite de « **Séparation des Églises et de l'État** » du 9 décembre 1905. Cette liberté fondamentale a été fortement attaquée et réduite par une série de lois liberticides, dont la loi « **séparatisme** » est l'expression réactionnaire la plus aboutie. Ces lois ont été combattues par les organisations laïques et démocratiques qui aujourd'hui se battent à juste-titre contre le fascisme rampant dont le banquet de Riorges en est une manifestation. Celle-ci se déroule cependant dans un cadre privé ou privatisé et en ce sens ne contrevient pas à la liberté d'expression, telle qu'elle est définie par la loi du 9 décembre 1905, même si elle s'applique à une idéologie que nous combattons. Rappelons-nous Voltaire...

Le texte lui-même résume dans deux phrases, la maladroite dérive dans laquelle il faut essayer de ne pas tomber :

« Nous lançons aujourd'hui une campagne pour obtenir l'annulation de cet événement. [...] À cette fin, nous appelons à interpeller l'ensemble des acteurs qui rendent possible la tenue de cet événement : les pouvoirs publics, qui permettent sa tenue ; [...] ».

L'annulation-interdiction de la manifestation, prononcée par les pouvoirs publics, ne peut que s'appuyer sur les lois liberticides que les organisations du mouvement démocratique continuent à combattre.

Les forces attachées à la démocratie n'ont pas à revendiquer l'ingérence de quelque autorité publique que ce soit pour interdire un meeting profasciste, aussi détestable que soit une telle initiative de la réaction la plus noire.

Si elles le faisaient, l'autorité en question ne tarderait pas à mettre en usage ses moyens de coercition, d'abord et avant tout contre les forces d'opposition populaire partisans d'une **Constituante** nouvelle pour en finir avec la Ve République.

Revendiquer l'intervention de l'autorité publique d'aujourd'hui, c'est s'exposer soi-même à sa répression zélée. C'est une certitude. Son arsenal législatif est prêt et elle est disposée, si nécessaire, à le compléter contre la démocratie résiduelle encore existante. **« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »** proclamait à juste titre la première Internationale. Cette devise est plus actuelle que jamais.

Par ailleurs, si une telle interdiction était prononcée par l'autorité publique, cela ne ferait que conforter la fausse apparence d'une opposition de l'extrême-droite à la politique macroniste, alors qu'en réalité, elle partage toutes les positions réactionnaires antisociales, anti-laïques, xénophobes et anti-migratoires, ainsi que la politique de soutien au génocide en Palestine.

Pour ces raisons, la Libre Pensée de la Loire n'a pas été signataire de l'appel **« Pas de Canon français, ni à Riorges ni ailleurs ! »**.

Cependant elle pense qu'il faut combattre, par la mobilisation populaire qu'il faut impulser unitairement, l'extrême droite et tous ceux qui préparent un terrain favorable à son développement et à sa possible prise du pouvoir.

Les raisons de se mobiliser ne manquent pas, qui toutes s'opposent à la politique du gouvernement, qui s'appuie de plus en plus sur l'extrême droite avec laquelle elle partage toutes les mesures de restriction des libertés fondamentales, d'austérité dans les services publics, notamment de soins et d'éducation, pour une économie de guerre accompagnée d'une militarisation grandissante de la société et de la jeunesse.

La Libre Pensée participera donc à toutes les mobilisations contre le fascisme et la politique antisociale, anti-laïque, raciste, réactionnaire et favorable à l'économie de guerre qu'applique le pouvoir politique actuel avec toutes les composantes politiques qui le soutiennent.

Saint-Étienne, le 4 juin 2026